



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} JANVIER 2015 | N°780

Ville ludique et sportive

➔ DOSSIER P.10

Actus

4 Les référents
de quartier

Retour en images

18 Le marché
de Noël

Culture

23 Temps fort
sur Molière

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **POLYCLINIQUE SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
- ▶ Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 99 83 14 90 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **VÉOLIA**, numéro d'astreinte assainissement et eau potable : 0 811 902 902 - (coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute) : 0 969 323 529 (appel non surtaxé)
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
CIDFF 35 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

- ▶ Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi)
Appel gratuit : 0 800 01 14 31

MAIRIE

- ▶ www.cesson-sevigne.fr
Lundi : 8h30-12h • 13h-18h
Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15
Vendredi : 8h30-16h (journée continue)
Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)
Téléphone : 02 99 83 52 00
Télécopie : 02 99 83 46 63
Mél : mairie@ville-cesson-sevigne.fr

ESPACE CITOYEN

- ▶ **Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.
Téléphone : 02 99 83 52 00
(serveur vocal : demander « Espace citoyen »)
espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

ACCUEIL BILLETTERIE DU CENTRE CULTUREL

Le mardi, jeudi et vendredi, de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 et le samedi, de 10h à 12h30.
centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h30.**
Téléphone : 02 99 83 52 00
- ▶ **Les élus tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen.**
- ▶ **Permanences des élus**
Du 1^{er} au 7 janvier : Yannick GABORIEAU
Du 8 au 14 janvier : Françoise GOBAILLE
Du 15 au 21 janvier : Jean-Pierre SAVIGNAC
Du 22 au 28 janvier : Thierry DORANCE-HOUSSAY
Du 29 janvier au 4 février : Annie LECUÉ

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 28 janvier** à 19h à l'Espace Citoyen.

DISTRIBUTION DU JOURNAL MUNICIPAL

Pour tout problème de distribution, merci de bien vouloir appeler le 02 99 14 62 26 ou écrire à ijm.services@free.fr



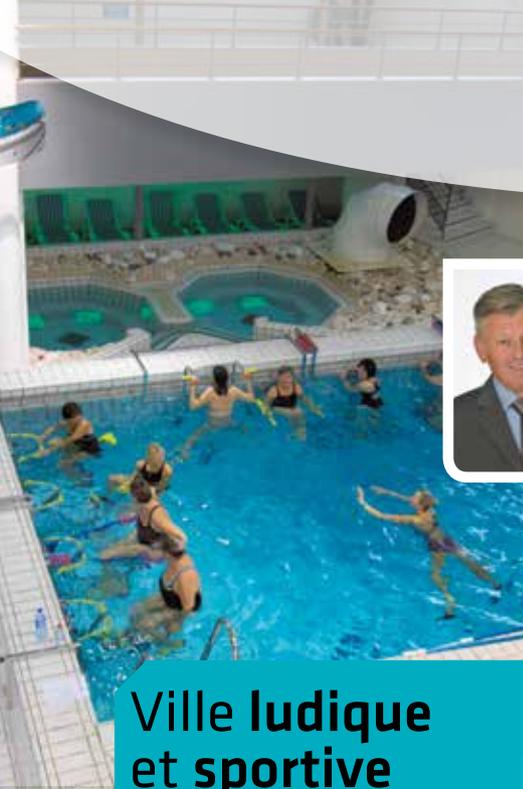
En janvier, votre 1^{ère} séance Waterbike offerte

Waterbike associe les bienfaits de l'eau, du vélo à l'efficacité de l'hydromassage

16 rue du Pré-Botté - Rennes
Tél : 02 99 53 88 20



(Voir conditions en magasin)



Ville ludique et sportive

DOSSIER 10

► SOMMAIRE

Actus	4
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sport	23
Vie associative	24

Chères Cessonaises, Chers Cessonais,

En cette nouvelle année 2015, au nom du Conseil Municipal, du personnel communal et personnellement, je vous adresse à toutes et à tous ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers, tous mes vœux de bonheur, de santé, de joies partagées en famille et de satisfaction professionnelle dans notre belle ville de Cesson-Sévigné.

2015 sera une année marquante pour les conditions et les modalités d'exercice de la gestion communale.

En effet, les lois MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) et ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) votées au 1^{er} trimestre 2014 confèrent, à compter du 1^{er} janvier 2015, le statut de MÉTROPOLE à notre agglomération composée de 43 communes. Ainsi, certaines compétences (ex: gestion de l'eau, de la voirie, de l'assainissement, de l'urbanisme, etc.) seront désormais exercées directement par les services de la Métropole ou déléguées à la Commune par la Métropole. Par ailleurs, la mise en œuvre de la métropolisation conduira, à terme, à une mutualisation, avec des communes voisines d'un même secteur géographique, de services municipaux et/ou d'activités associatives.

La mission première d'une municipalité est de développer la ville, d'accueillir de nouveaux habitants, d'améliorer les services pour la population et, pour notre commune, de préserver son cadre de vie. Ce développement est marqué en premier lieu par celui de l'habitat, mais inclut aussi les nouvelles infrastructures (crèches, équipements sportifs, résidence seniors par exemple, etc.) et l'essor de l'activité économique grâce aux conditions d'accueil favorables des entreprises et donc au soutien à l'emploi.

Une des clefs du futur de notre commune dépendra notamment de notre capacité à nous

approprié ce nouveau contexte intercommunal et de nous y adapter **tout en préservant l'identité de Cesson-Sévigné** au sein de l'agglomération rennaise, pour laquelle nous devons être vigilants.

La période d'austérité dans laquelle nous sommes entrés depuis quelques années et qui s'est récemment traduite par la conjugaison d'une baisse brutale et importante des dotations que l'État verse aux collectivités et des transferts de charges (ex : les nouveaux rythmes scolaires) non compensés, nous impose d'adapter notre politique budgétaire. Ces contraintes nous obligent aujourd'hui à imaginer des solutions nouvelles pour diminuer les coûts de gestion des services municipaux et à nous interroger sur la gratuité de certains services communaux rendus à la population, voire sur leur pérennité.

Ainsi la mutualisation, de la gestion de services peut s'organiser entre communes proches géographiquement et devrait engendrer des gains de productivité et le maintien de la qualité des services aux habitants tout en permettant à chacune de nos communes de conserver son esprit et sa personnalité.

Le recours à des augmentations d'impôts n'est pas la solution dans un contexte de pression fiscale devenue insupportable et nous n'augmenterons pas les impôts en 2015 car nous voulons préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Il faut être conscient des contraintes nouvelles qui nous sont imposées. Mais nous **devons rester confiants en l'avenir de notre commune** dont la qualité de vie nous est enviée. Ce défi, avec ma majorité municipale, nous allons le relever en particulier dans la construction de ViaSilva couplée avec l'arrivée du métro sur le territoire communal, atouts décisifs pour assurer l'essor démographique et économique de notre ville.

Albert PLOUHINEC
Maire de Cesson-Sévigné



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.
Élue référente : Fatima Aignel, conseillère municipale déléguée à la communication, fatima.aignel@ville-cesson-sevigne.fr
Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry, communication@ville-cesson-sevigne.fr
 Tél. : 02 99 83 52 00.
Impression : Imprimerie Le Colibri
Distribution : JLM Services
 Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr
Couverture : Ville de Cesson-Sévigné.
Parution bi-mensuelle. Prix au n° : 1,20 €
 Abonnement : 42,20 € ; Vente uniquement en Mairie.
Tirage : 9335 exemplaires
 Dépôt légal : à parution
 Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le Journal municipal est imprimé sur du papier PEFC, certifié gestion durable des forêts.

REMISE DES DOCUMENTS par mél à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} février :
dernier délai : lundi 12 janvier ; avant 12h,

Pour l'Agenda du 15 février :
mercredi 28 janvier ; avant 12h.



NOMINATION DES RÉFÉRENTS DE QUARTIER

➤ PLUS PRÈS DES CESSONNAIS

La création des référents de quartier à Cesson-Sévigné s'inscrit dans une démarche générale de renforcement de la démocratie locale.

Elle constitue une mise en pratique de la citoyenneté dans laquelle les habitants sont véritablement acteurs.

La désignation par le maire des référents de quartier est effective depuis le 10 décembre 2014.

Interlocuteurs de proximité, à l'écoute des remarques, propositions et demandes de chacun, les référents de quartier font le lien entre les élus et les résidents de chaque quartier cesson nais.

Pour créer plus de concertation entre habitants et élus, pour améliorer les services rendus aux concitoyens :

- ▶ **Référent de quartier n°1 Centre-Ville** : Alain Le Gal (titulaire). Contact : Mail de Bourgchevreuil / ialegal@orange.fr
- ▶ **Quartier n°2 Centre Vilaine** : Françoise Phelippot (titulaire). 14 rue du Petit Marais / 02 99 27 43 32 / fr.phelippot@bbox.fr
- ▶ **Quartier n°3 Beausoleil La Hublais** : Joël Hamon (titulaire). 30 rue Beausoleil / 02 99 83 88 29 / anniejoel.hamon@orange.fr
Nathalie Charruey (suppléante). 49 rue des Lilas / nathaliecharruey@orange.fr
- ▶ **Quartier n°4 La Boulais Route d'Acigné** : Sylvie Pihier (titulaire), 40 rue du Cormier / 07 81 84 04 77 / sylvie.pihier@free.fr ;
Florent Letourneur (suppléant). 54, rue du Cormier / 06 07 37 07 90 / florentletourneur@free.fr
- ▶ **Quartier n°5 Bellevue** : Philippe Gagnadre (titulaire), 7 rue du Réage / 06 68 02 98 26 / phgagnadre@yahoo.fr,
Jean-Claude Jacquy (suppléant), 86 rue du Joussay / 06 88 15 47 12 / jean-claude.jacquy@wanadoo.fr
- ▶ **Quartier n°6 Bourgchevreuil** : Isabelle Ganon (titulaire).

Rue de Belle Epine / 06 09 71 94 83 / isabelle.ganon@gmail.com

Waldemard Portalis (suppléant). Rue de Clairville / 06 78 36 45 95 / portalis.waldemar@orange.fr

- ▶ **Quartier 8 La Monniais Le Tertre** : Serge Giboire (titulaire). La Monniais / 07 86 59 03 63 / sergegiboire@orange.fr

Vincent Pointier (suppléant). La Monniais / pointier.vincent@orange.fr

- ▶ **Quartier 11 Rue de Rennes Sud** : Loïc Tertrais (titulaire). 2, allée de la Croix Noblet / 06 45 64 14 96 / lgertrais@orange.fr

Annaïck de Pontbriand (suppléante). 5, allée de la Croix Noblet / xavier.depontbriand@orange.fr :

- ▶ **Quartier 12 La Renaudière Champs Péan** : Alain Cabestany (titulaire) 34, rue de la Tremblaie / 02 99 83 81 65 / cabestany.alain@neuf.fr

Gérard Caillou (suppléant) 12, rue de la Rabine / 06 06 88 19 56 / g.caillou@free.fr

- ▶ **Quartier 13 Campagne Nord ViaSilva** : Emmanuelle Jean (titulaire). 4, rue de la Prairie / ecmjean@hotmail.com
Jean-Louis Poisson (suppléant). 4, rue de la Normandie / 06 09 40 61 24 / jldpoissons@yahoo.fr

Pierre-Yves Jeusset (suppléant). 4 rue de la Prairie / pierre-yves.jeusset@orange.fr

- ▶ **Quartier 14 Campagne Est La Valette** : Patrick Derennes (titulaire). Le Vault Martin / 06 60 47 25 47 / patrickderennes@aol.com

Michel Turmel (suppléant). 06 08 66 53 31 / jacqueline.turmel@club-internet.fr

Carte des quartiers sur www.ville-cesson-sevigne.fr

🕒 NOUVELLE ORGANISATION DU SERVICE JEUNESSE

À partir de janvier, le service Jeunesse propose une nouvelle organisation de l'accueil des jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Ce qui change

Pour faciliter l'accès des 11-13 ans, leur accueil se fera désormais sur le site de l'Escale, situé en centre-ville. L'information jeunesse est également transférée à l'Escale où les services baby-sitting, aide à la rédaction de CV, lettre de motivation seront toujours proposés.

Ce qui ne change pas

Pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans, aucun changement, le lieu d'accueil est toujours celui de l'Escale. Ainsi, toute l'activité jeunesse sera donc

concentrée au sein d'une même et unique structure. Les services proposés en direction des jeunes Cesson-nais restent inchangés. Les temps d'accueil et d'animations sont toujours organisés par secteurs et types de publics (11-13 ans et 14-17 ans) afin que les services proposés soient adaptés à la tranche d'âge.

Au programme, des activités de loisirs, des ateliers, des projets et de nombreux temps forts tout au long de la saison en lien avec la politique jeunesse définie par la Municipalité. Le document reprenant les axes éducatifs de cette politique est disponible sur le site Internet de la Ville. Les jeunes sont invités à venir échanger avec les animateurs afin de faire part de leurs idées, attentes, projets. Une équipe d'animateurs professionnels oeuvre toute l'année afin d'accompagner au mieux les jeunes dans leurs projets et faire de l'Escale une maison par les jeunes et pour les jeunes.

À noter : un accueil (jeux, discussion...) en direction des 11-17 ans a lieu tous les mercredis de 13h30 à 18h

(14h-18h pour les 14-18 ans. En plus de l'accueil, pour les 11-13 ans, une customisation de t-shirt (13/01), une après-midi jeux de société (28/01) et un tournoi de Wii (4/02).

Service Jeunesse.

Maison des jeunes l'Escale.

Allée de Champagné. Tél. 02 99 83 52 00.



🕒 PISCINE

La piscine municipale est fermée jeudi 1^{er} janvier 2015.

Les horaires jusqu'au dimanche 4 janvier (période vacances)

Bassin ludique

Lundi au vendredi, de 10h à 20h ;
Samedi et dimanche, de 9h à 19h.

Bassin sportif

Lundi au vendredi, de 10h à 20h ;
Samedi et dimanche, de 9h à 19h.

Les horaires à partir du 5 janvier (période scolaire)

Bassin ludique

Lundi, 12h à 14h et 18h à 20h
Mardi et jeudi, 7h15 à 9h et 12h à 20h
Mercredi, 11h à 19h
Vendredi, 12h à 18h45
Samedi, 11h à 19h
Dimanche, 9h à 19h.

Bassin sportif

Samedi, 15h à 19h
Dimanche, 9h à 19h.

Tél. 02 99 83 52 10

🕒 ÉTAT CIVIL

DU 29/11 AU 7/12 2014

Naissances

- Milo RADOUL
- Loïs LE BOULLUEC
- Ezéquièl DRUAIS

🕒 DES TABLETTES TACTILES POUR LES ENFANTS AUTISTES

Depuis le 15 septembre, l'unité d'enseignement « Hisse et Ho » pour les enfants porteurs de troubles autistiques a ouvert ses portes à l'école maternelle Bourgchevreuil. 7 tablettes tactiles ont été remises le mercredi 3 décembre par le Crédit Agricole pour les 7 élèves de la classes d'autisme « L'objectif est d'accompagner ce test breton » a souligné Bertrand Colleu, administrateur de la caisse locale du Crédit Agricole. Il a remis les tablettes à Sabrina Cranais, présidente de l'association « Gulliver » initiée pour ac-

compagner la création de la classe. « Ces tablettes vont permettre aux enfants de pouvoir s'exprimer ».



Café des parents

Prochain café des parents : jeudi 15 janvier, à partir de 12h15. Thème « Consommation : ils en veulent toujours plus : comment concilier leurs envies et nos valeurs ? ». Espace Jeunes de l'Espace Citoyen. Entrée libre et gratuite.

CIDFF

Permanences du CIDFF (Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles d'Ille-et-Vilaine) les jeudis 16 et 30 janvier, de 14h à 17h, sur rendez-vous, à la mairie. Mme Degabriel, juriste spécialisée en droit social.

Planning Familial

Permanences du Planning Familial les jeudis 16 et 30 janvier, de 9h30 à 12h30, sur rendez-vous, à la mairie. Elles sont animées par Nathalie Bouchy, conseillère conjugale et familiale.

Café mémoire

Prochain café mémoire : mercredi 7 janvier, de 15h à 17h, cafétéria de l'Hippocampe. Entrée libre, ouvert à tous (seules les consommations sont payantes).

Renseignements :

Martine Lorée au 02 99 83 52 00.

Don de sang

Journées du don du sang le mardi 13 janvier de 11h à 13h30 et de 15h30 à 19h et mercredi 14 janvier de 10h à 13h et de 15h à 19h, Espace Grippé, route de la Valette.

URBANISME

Permis de construire du 1/11/2014 au 5/12/2014

Afin que les Cessonnaises et Cessonnais soient informés des projets de construction, les décisions de transformation urbaine feront l'objet d'une information dans le Magazine et sur le site Internet de la Ville (onglet « urbanisme », rubrique « Permis de construire accordés »).

Les déclarations préalables de travaux concernant des aménagements de moindre importance sont exclues de cette diffusion.

Il est rappelé que l'ensemble des autorisations d'urbanisme font l'objet d'un affichage réglementaire durant 2 mois sur le panneau dédié situé à l'entrée de la Mairie annexe.

Toutes les autorisations ayant fait l'objet d'un arrêté sont consultables en Mairie annexe, au service de l'Urbanisme.

Permis accordés

- ▶ 21, rue du Couradin : extension d'une habitation à l'Est de la parcelle. Modification de la façade ouest.
- ▶ 7, rue de la Lande d'Abas : construction de 4 logements individuels.
- ▶ La petite Bretonnière : local de stockage/garage et bureaux destinés à l'entreprise.
- ▶ 1, rue du Petit Marais : ajout d'un 6^e Point d'Apport Volontaire. Modification et aménagement de voirie de la parcelle sud. Modification de la typologie - T3 en T1 - sans modification de la surface de plancher.

Permis refusé

- ▶ 11, route de Chantepie : lotissement de 4 lots

DES LIVRES À EMPRUNTER AU BAS DE SON IMMEUBLE

Prendre des livres au bas de son immeuble ? C'est possible depuis jeudi 11 décembre au 4, rue de la Doëna, dans le secteur de la rue de Rennes. Une action née d'un partenariat entre la Médiathèque, le service Social de la Ville et Archipel Habitat. Didier Gazonnaud, gardien de proximité pour Archipel Habitat s'occupe du prêt et des retours des livres. La

centaine de documents (livres pour enfants, adultes, documentaires) ont été sélectionnés par la Médiathèque. Il est possible d'emprunter tous les jours de la semaine, de 13h30 à 14h30 et le mardi de 17h à 18h, dans la loge du gardien. Chaque résident peut emprunter deux livres pour une durée d'un mois. C'est gratuit et sans inscription.



Il est possible d'emprunter des livres dans la loge du gardien au 4, rue de la Doëna.

🕒 RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 15 JANVIER AU 21 FÉVRIER 2015

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser. Si vous êtes concerné, un agent recenseur déposera à votre domicile avant le 15 janvier un courrier d'information sur le déroulement du recensement 2015.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'ap-

puyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Si vous choisissez de répondre par Internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'infor-

mation que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr

Vos informations personnelles sont protégées. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Marie-Thé Guillet, Elisabeth Rouxel et Murielle Jacquemin sont les 3 agents recenseurs de la commune.



ENERGETIQUE MAGNETISME RADIESTHESIE

Traite, rééquilibre, apaise, revitalise, ...

Stress, angoisse, mal-être, insomnie, fatigue, douleurs, maladies de la peau, diabète, ...

Brigitte OUAIRY

02 99 00 26 17

35 €

21 rue de la Mainguère 35530 Brécé

<http://www.brigitte-magnetisme.com>



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

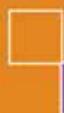
Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



Ets Gomez
à votre service

**Artisan
Carreleur**

Revêtement sols et murs, création douche italienne, réfection de peinture

Concept : achetez votre carrelage et j'en réalise la pose

4 rue des Charpentiers 35690 Acigné

tél : 06 26 97 83 23 - 02 90 02 21 73 - mail : contact@ags-carreleur35.fr

www.rennes-carreleur.fr



MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage

Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc

Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

02 99 83 94 26

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE

➔ ACTION EMPLOI CESSON

AEC propose un accompagnement dans les démarches de recherche d'emploi, individuellement ou en ateliers collectifs. AEC apporte un appui méthodologique pour construire les bases d'une recherche en accord avec les attentes des entreprises

Un accès libre tous les matins de 9h à 12h :

- ▶ Affichage quotidien des offres de Pôle Emploi autour de Cesson-Sévigné et celles obtenues par le réseau.
- ▶ Parc informatique pour les recherches, une imprimante pour les CV et Lettres de Motivation.
- ▶ Accès Internet gratuit : recherche des offres, consultations des sites d'emploi, d'entreprises, mise à jour des CV thèques, télé-candidatures...
- ▶ Téléphone gratuit à disposition pour contacts entreprises, inscriptions et actualisation Pôle Emploi.
- ▶ Une Conseillère Emploi qui reçoit sans RDV le matin et sur RDV l'après-midi.
- ▶ Une équipe de plus de 20 professionnels bénévoles.

Les ateliers collectifs :

- ▶ TRE - Techniques de Recherche d'Emploi (niveau Bac + 3, 4, 5...).
 - ▶ GDO - Groupe Démarches et Outils (niveau Bac + 2 max).
- Véritables formations sur les outils (CV et LM) de communication vers l'entreprise, les méthodes de recherche (classiques et numériques), la validation des projets, la valorisation des compétences, la préparation des entretiens, la compréhension et l'importance de l'outil WEB...
- ▶ GRE - Groupe de Recherche d'Emploi : conseils, mise en relation et développement des réseaux, échanges de pratiques, partages d'expériences et d'informations.
 - ▶ Groupe Moteur, pour apporter une dynamique dans la recherche, une



aide et un soutien aux personnes ayant des difficultés de rédaction, d'utilisation des outils numériques, une aide dans la recherche des offres et dans la préparation des candidatures.

Les entretiens individuels :

- ▶ Une aide à la définition de son projet.
- ▶ Une orientation vers les partenaires adaptés et une mise en relation.
- ▶ Une analyse de la demande et des besoins.
- ▶ Des informations sur les démarches.
- ▶ Aide à la rédaction de CV et de lettres de motivations.
- ▶ Une aide à l'utilisation de l'outil informatique.
- ▶ Des simulations d'entretiens de recrutement...

Permanences de la conseillère Mission Locale Rachelle MARTZ les mardis toute la journée et les jeudis matin sur RDV auprès du PAE.

Réouverture lundi 5 janvier à 9h

Contact : 02 99 83 25 96,
www.actionemploicesson.org
www.facebook.com/actionemploicesson
 6, place de Waltrop.
 Fermé le mercredi après-midi.

➔ LIGUE CONTRE LE CANCER

Les bénévoles du Comité d'Ille-et-Vilaine de la Ligue contre le cancer ont déposé chez certains commerçants de la commune des boîtes transparentes « Ligue contre le cancer ». Elles sont à votre disposition jusqu'à la fin du mois de janvier.

Contact : 02 99 63 67 67
www.ligue-cancer.net

➔ CENTRE DE LOISIRS

La liste des séjours de vacances d'été 2015 (camps et mini-camps) est disponible au bureau du centre de loisirs avec inscription possible lorsque le choix a été fait. Cette liste sera consultable sur le site de la Ville à partir du 15 janvier et dans Cesson-Sévigné Informations Magazine du 1er février.

Priorité est donnée aux enfants cessonnois jusqu'au 31 janvier.

Renseignements : Alain Le Nevé et Bertel Dagorn, tél : 02 99 83 91 40
centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr

➔ PETITE ENFANCE

Espace-Jeu : « Pomme d'Api ».

Lieu de vie collectif pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur adulte référent : assistante maternelle, parent, grands-parents (Gratuit).

▶ **Assistantes Maternelles** : les mardis 6, 13, 20 et 27 janvier, de 9h30 à 11h30 ; les jeudis 8, 15, 22 et 29 janvier, de 9h30 à 11h30.

▶ **Assistantes Maternelles et parents** : les jeudis 8, 15, 22 et 29 janvier, de 15h à 17h.

▶ **Parents** : les vendredis 9, 16, 23 et 30 janvier, de 9h30 à 11h30.

Mail de Bourgchevreuil, salle n°9 du centre de loisirs. Service gratuit, ouvert à tous les Cessonnois.

Ville ludique et sportive

Ville ludique & sportive
2014

La Ville a emporté le label « Ville ludique et sportive 2014 » assorti du prix de la « Ville active de demain ». Elle se trouve récompensée pour son choix historique de proposer à ses habitants une offre d'installations et de programmes sportifs, ludiques et culturels sans équivalent pour une ville de cette taille.

Le dossier de candidature décrivait le choix délibérément orienté vers le développement des infrastructures de sports-loisirs et l'octroi de moyens financiers, matériels et humains pour le plein aboutissement des projets associatifs et scolaires. Le mouvement sport-loisirs est également mis à l'honneur. Il s'est patiemment structuré pour obtenir aujourd'hui de très bons résultats (une équipe de handball en LNH, l'implantation du Pôle France de Canoë-kayak), touchant un très large éventail de pratiquants, avec tous les niveaux de pratiques et toutes les générations représentées.



Le Label « Ville ludique et sportive »

La labellisation est attribuée pour 3 ans par une commission technique composée d'experts et de professionnels des équipements et des politiques sportives des territoires.

Co-organisé par la FIFAS (Fédération Française des Industries du Sport et



des Loisirs) et le Groupe Moniteur, sous le Haut-Patronage du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le Label « Ville Ludique & Sportive » a pour objet de valoriser les collectivités territoriales qui développent des politiques volontaristes visant à promouvoir l'activité physique et sportive.

L'engagement de la Ville se fonde sur une vision globale des enjeux de bien-être et de bien vivre ensemble.

Le prix « Ville active de demain »

Il récompense la commune qui intègre des méthodes innovantes pour construire, dans la durée, une politique cohérente de développement des activités physiques et sportives fondée sur l'écoute, la concertation et l'anticipation des besoins (conseils consultatifs de quartiers, conseil municipal des jeunes etc).

En 2014, 7 villes ont obtenu le prix « Ville active de demain » tandis que 23 territoires ont été labellisés « Ville ludiques et sportives ».

Le jury séduit par les équipements

Cesson-sévigné est une ville où il fait bon vivre, avec un cadre naturel privilégié et préservé, des équipements scolaires, sportifs, culturels, de loisirs tous centralisés, où l'on vient à pied, à vélo, en voiture, avec facilité pour se garer. Positionnés au cœur des quartiers, les pôles ludiques, les aires de jeux et surfaces sportives de proximité ont eux suivi l'expansion de la ville.

La collectivité poursuit sa démarche visant au bien-être de ses habitants en favorisant la concertation. Ainsi, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) vient d'être renouvelé, il proposera des projets en ce sens.

Un chèque de 2000 €

La Ville se voit octroyer un chèque de 2000 € à flécher sur un projet d'implantation de mobilier ou de matériel sportif.

Le Conseil Municipal des jeunes (CMJ) sera associé à la définition du projet.

Les dirigeants, les encadrants associatifs ainsi que le corps d'éducateurs sportifs municipaux sont régulièrement réunis pour travailler sur les projets. Ils contribuent, ensemble, à une action partagée et positive pour la satisfaction des besoins de tous les publics.

De l'accessibilité à la pratique

Les équipements en libre-accès :

- ▶ 4 courts de tennis en plein-air
- ▶ circuits de randonnées
- ▶ circuits de course à pieds
- ▶ parcours crapa à Dézerseul
- ▶ parcours d'orientation à la Monniais
- ▶ terrains multisports (Placis Vert, La Boulais et Bourchevreuil)
- ▶ mobilier sportif de proximité sur 10 sites
- ▶ skate Parc
- ▶ piste de bicross
- ▶ aires de pétanque
- ▶ la Vilaine et ses berges
- ▶ 141 jeux répartis sur 36 aires ludiques



La remise des prix s'est tenue le 26 novembre, en présence de Thierry Braillard, secrétaire d'Etat aux sports ; Albert Plouhinec, le Maire ; Jean-Pierre Savignac, adjoint chargé des sports, de la vie associative et de la sécurité ; Michel Zany, président de la Fifas (Fédération Française des Industries du Sport et des Loisirs).

4 questions à

Jean-Pierre Savignac, adjoint chargé des sports, de la vie associative et de la sécurité

Pourquoi avoir participé au prix de la Ville Ludique et sportive ?

Nous avons souhaité renforcer le rayonnement de notre commune en nous appuyant sur un sujet qui fait l'unanimité quant à sa qualité et à sa réussite.

Le label « Ville ludique et sportive » récompense 40 années d'une politique engagée au profit du sport et des loisirs et surtout au bénéfice des associations qui animent notre commune. Nous sommes très fiers d'être les héritiers des femmes et des hommes qui ont participé à cette belle réussite. Ce prix valorise aussi les collectivités territoriales qui développent des projets pour promouvoir l'activité sportive sous toutes ses formes.

Et qu'en est-il du prix « Ville active de demain » ?

En recevant ce prix, Cesson-Sévigné a été distinguée pour sa vision prospective du sport, soit une politique publique inscrite dans la durée et portée maintenant vers l'innovation.

Aujourd'hui, la municipalité fonde ses choix sur l'anticipation des besoins issue de la concertation, en associant les habitants : comité consultatif citoyen, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), les associations et clubs.

Pour quelles réalisations concrètes ?

Dans les faits, en 2015, malgré toutes les contraintes budgétaires, nous serons en mesure de :

- Conduire le premier projet de co-construction, co-réalisation d'infrastructures qui sera la modifica-

tion de la halte nautique. Il sera étudié, conçu et réalisé avec les associations utilisatrices (le club des Poissons volants et le Pôle France de Canoë-kayak) ainsi que les services de la municipalité. Cette mutualisation réduira le coût et garantira un usage respectueux

- Conduire le projet porté par le CMJ avec les 2 000 euros du prix « Ville active de demain », aidé d'un coup de pouce abondé par la municipalité pour qu'il voit le jour,
- Développer le sport santé, en complément du dispositif d'accueil des femmes en rémission du cancer du sein à la piscine municipale et améliorer la relation avec les malades, en partenariat avec les référents du champ médical,
- Réfléchir sur les évolutions de société prolongeant la pratique sportive jusqu'à un âge de plus en plus avancé.

Quelles sont les perspectives à plus long terme ?

L'avenir, c'est de pérenniser notre nouvelle politique de mutualisation : par le partage des moyens, des locaux, du matériel, en y associant le mieux possible les bénévoles dans le but de réussir ensemble le projet sportif Cessonnais. C'est aussi de réduire les coûts de fonctionnement et d'augmenter les ressources du mouvement associatif, par la création d'un club de partenaires économiques pour la ville, par l'étude de la vente du nom du Palais des sports, et enfin par la sensibilisation des responsables, encadrants et pratiquants à la nécessité de réaliser des économies d'énergie.

L'avenir c'est également le projet ViaSilva et la mise en œuvre d'une ZAC nécessitant de nouvelles infrastructures sportives pour les futurs habitants que nous voyons clairement à l'image de Cesson-Sévigné d'aujourd'hui.

Le stade d'eaux-vives en centre-ville



© Mrw Zeppelin Bretagne

© Mrw zeppelin bre



Des activités sportives sont proposées dans le cadre des TAP

Des tarifs adaptés

Afin de faire face aux besoins exprimés et constatés de tarifs adaptés, la Ville s'est dotée d'un dispositif « Coupons sport », s'adressant aux jeunes de moins de 10 ans, qui est complé-

Quelques chiffres

Un budget de près de 5 millions d'euros

soit 18,8% du budget municipal.

- 5 875 licenciés sportifs
 - 1 745 adhérents loisirs retraités
 - 36 % des Cessonnais sont licenciés
 - 44 clubs sportifs pour 33 disciplines
 - 700 000 m² de surface sportives dont 20 000 m² couverts
 - 60 équipements sportifs
 - 60 salles associatives
 - 39 kms de pistes cyclables
 - 59 kms de chemins piétons
- Budget sport-loisirs par habitant : 306 €
- Budget du sport - ludique par licencié sportif : 845 €

Ces chiffres et ratios démontrent le dynamisme de la Ville et de ses forces vives, qui animent le territoire, au quotidien. (Données 2013)

mentaire de celui du Conseil Général et Régional. La Ville travaille également à la refonte de ses modes de définition des bénéficiaires de tarifs dégressifs, afin de proposer ceux-ci sur l'ensemble des sites attractifs : piscine, golf, stade d'eaux-vives....

Activités proposées aux écoliers

Trois éducateurs municipaux sont mobilisés auprès des écoles primaires. Ils consacrent un tiers de leur temps à ce public sur un large panel de disciplines sportives, y compris des cours de natation.

La Ville a saisi l'opportunité de la mise en place des rythmes scolaires dans les deux groupes scolaires publics pour coordonner la mise en place des TAP (temps d'accueil périscolaires) reposant sur l'implication des personnels municipaux mais aussi associatifs.

Une concertation avec les utilisateurs des équipements

Une concertation avec les utilisateurs des équipements sera mise en place pour un meilleur usage (cibler les pratiques trop énergivores, constats de non-respect du matériel, etc).

Utilisation des équipements pour le tourisme d'affaires

Des équipements vont être proposés pour le tourisme d'affaires. Cela permettra à la Ville de générer des recettes et ainsi continuer à proposer des services de haute qualité.

La Ville dispose d'un potentiel pour ce type d'utilisateurs, notamment avec les activités nature (stade d'eaux-vives, golf, parcours permanent d'orientation) et le développement de formules de stages et journées mixant plusieurs activités nature (escalade, golf, plongée, VTT...).

Des parcours sont proposés autour des étangs de Dézerseul





➤ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE UNE MEILLEURE ANNÉE 2015

Les premiers jours de l'année donnent souvent l'occasion de se retrouver dans une ambiance festive pour formuler les vœux de bonheur, de santé, de satisfactions personnelles et professionnelles. Nous respectons cette tradition en souhaitant à toutes et à tous les Cessonnais la meilleure année possible pour eux-mêmes, leurs familles et leurs proches.

Nous espérons pour 2015 et les années à venir :

- **Une ville heureuse même si elle n'est pas épargnée.**

Qualité de vie, nombre des emplois, perspectives de développement, équipements publics appréciés, Cesson-Sévigné est enviée. Au-delà des apparences, il faut pourtant se soucier de celles et ceux qui chez nous, à côté de nous, vivent dans la précarité et l'anxiété de fins de mois qui commencent de plus en plus tôt. Fin novembre, 786 demandeurs d'emploi étaient répertoriés sur notre commune, un chiffre jamais atteint!

- **Une ville accueillante et solidaire.** C'est pour cela qu'il faut développer une action sociale forte en matière de logement, de recherche d'emploi, d'insertion et pour commencer d'égalité des chances pour tous. Saluons et encourageons le travail constant d'Action-Emploi-Cesson, de l'épicerie sociale La Passerelle, du Vestiaire Solidaire, du Secours catholique mais aussi de toutes les associations qui tricotent du lien social au sein de toutes les générations

- **Une ville où la qualité des services municipaux doit être maintenue.**

- Les élus exercent une grande part de responsabilité dans le maintien et l'adaptation permanente aux besoins des personnes et des familles. Notre **inquiétude porte sur l'abandon programmé de la régie municipale de la micro-crèche « Les P'tits Cœurs »** ouverte en mars 2014 au « Cœur de Ville ». Pourquoi modifier au bout de quelques mois un service qui fait l'unanimité ?

- Les projets de concentration de l'accueil des pré-ados et ados, sans tenir compte des spécificités de l'âge, nous paraissent également hasardeux.

L'obsession des économies budgétaires n'est pas bonne conseillère en matière d'éducation, comme dans d'autres domaines même si nous sommes bien d'accord que l'argent public doit être bien employé.

- Sans vouloir entrer dans la polémique à propos de l'action culturelle qui a motivé plusieurs articles de presse dans les premiers jours de décembre, on fait simplement le constat que la galerie Pictura totalement vide est bien triste cet hiver.

- **Ne pas céder à la résignation.**

Nous sommes consternés quand nous lisons dans le rapport sur la modification en cours du Plan local d'urbanisme, cette déclaration résignée des élus majoritaires :

« **La première contrainte concerne l'inéluctable développement de la commune** ».

Une contrainte ? Un développement inéluctable ? C'est une attitude positive qu'il faut avoir, au contraire. Ce sont des choix et des avancées qu'il faut faire et proposer. C'est une chance que de vivre à Cesson-Sévigné !

La gestion d'une ville comme la nôtre se pratique dans l'enthousiasme ! Et ceci dans toutes les compétences municipales !

Michel Bihan, michel.bihan@ville-cesson-sevigne.fr

Sylvie Marie-Scipion, sylvie.marie-scipion@ville-cesson-sevigne.fr

Alain Thomas, alain.thomas@ville-cesson-sevigne.fr

Claudine David, claudine.david@ville-cesson-sevigne.fr

Claude Gérard, claude.gerard@ville-cesson-sevigne.fr

Annie Seveno, annie.seveno@ville-cesson-sevigne.fr

groupe.elu-e-s.gauche@ville-cesson-sevigne.fr ou **michel.bihan@free.fr** ; Tél. : 06 70 47 08 09

⊗ EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

CESSON-SÉVIGNÉ INFORMATIONS MAGAZINE : LE CIM FAIT PEAU NEUVE

En ce début d'année 2015, nous avons souhaité vous présenter nos vœux à travers un support municipal renouvelé. C'est un **journal profondément revisité** que vous tiendrez entre vos mains tous les 1ers du mois. Le CIM change, en effet de nom, de format et de maquette pour devenir « Cesson-Sévigé Informations Magazine », un journal de 28 pages (28 cm x 20,5 cm).

Il ne s'agit pas, pour nous, d'une simple refonte sémantique, mais d'une opportunité de **réinventer notre journal municipal tout en lui conservant entièrement son histoire, ses principes et ses valeurs**. Notre ambition est de moderniser ce support vital pour le lien social cessonais sans rien renier de ce qu'il a toujours été et de le rendre **plus pertinent, plus informatif** et surtout, **plus agréable à lire** (format agrandi, taille du texte agrandie, mise en page aérée, meilleure valorisation des contenus et des photos, etc.).

Nous avons tenu à **préserver l'attachement des Cessonais au nom de leur ancien journal**. D'ailleurs, l'acronyme de « Cesson-Sévigé Informations Magazine » n'est-il pas phonétiquement identique à CIM ? Nous avons aussi été guidés dans nos choix par le souci de ne pas créer de rupture dans les **habitudes des Cessonais** qui recevaient deux journaux par mois. À cet effet, ce que l'opposition qualifie de « quelques feuillets d'informations-services chaque quinzaine » (Cf. CIM du 15/12/2014) se présentera, tous les 15 du mois, sous forme d'agenda **où la part belle est faite aux activités culturelles, sportives et associatives** qui font la richesse tant enviée de notre commune. Le « Cesson-Sévigé Agenda » (12 à 16 pages au format de l'ancienne formule : 15,5 cm x 24 cm) se vaudra **à l'image de la vitalité de la vie locale**.

L'opposition mesure peut-être la richesse d'un journal municipal au nombre pléthorique et rébarbatif de ses pages. Oui, mais **à quel prix** ? Ce n'est pas notre vision des choses ! Notre choix de procéder à cette refonte est bien sûr dicté par la pertinence éditoriale, mais surtout par une **approche rationnelle des dépenses** liées à la réalisation de ce bulletin municipal. Le CIM, dans son ancienne version, coûtait un peu plus de **130 000 € par an**

à la commune (maquette, impression et distribution) et qui dit « à la commune », **dit payés avec les impôts des Cessonais. Ce n'est pas notre conception de la gestion des deniers publics locaux !** Nous avons donc décidé de **resserrer** les contenus et le **nombre de pages** pour gagner en lisibilité et confort de lecture, et surtout d'**internaliser la maquette**. Cela nous permettra, dès 2015, de faire une **économie substantielle de 63 000 € par an**.

Enfin, cette nouvelle formule se veut plus écologique ! Bien sûr les **encres** utilisées sont **végétales** ; bien sûr le **papier** provient de bois issu de **forêts gérées de manière durable et responsable** avec une **certifications PEFC**, la plus pointue à l'échelle européenne et internationale. Mais le plus important consiste à s'inscrire dans une démarche éco-responsable. La publication des CIM a généré **la production de près de 22,5 tonnes de papier en 2013 et plus de 21 tonnes en 2014**. Avec cette nouvelle formule, **les publications imprimées en 2015 devraient atteindre moins de 15 tonnes**.

C'est toute la richesse d'un journal municipal de pouvoir se réinventer et se moderniser, surtout lorsqu'une refonte parvient à conjuguer intelligence éditoriale, plaisir de lecture, économie budgétaire et écologie.

Nous espérons que ce nouveau journal, qui est avant tout le vôtre et ne saurait exister sans vous, saura **satisfaire vos attentes** en matière d'information et continuera à entretenir ce **lien social** qui nous unit tous ensemble.

Encore une fois, excellente année 2015 avec tous nos vœux d'une vie empreinte de bonheur, de chaleur, de solidarité et de fraternité !

Fatima Aignel
Conseillère municipale
déléguée à la communication



Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du 27 novembre. L'ensemble des délibérations est disponible sur le site de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Projet de délégation de service public (DSP) pour la micro-crèche « Les p'tits cœurs »

La commune dispose, dans le cadre de sa politique d'accueil de la petite enfance, de :

- ▶ 74 places au sein de la Maison de l'Enfance « Comptines et Compagnie » gérées en régie
- ▶ 10 places au sein de la micro-crèche « Les p'tits cœurs » gérées en régie
- ▶ 10 places au sein de la micro-crèche « Les petites pousses » gérées par délégation de service public
- ▶ 5 places au sein de la crèche inter-entreprises « Calais » pour répondre aux besoins de garde atypique des familles.

Dans le cadre de son plan d'économies budgétaires, la Ville souhaite modifier le mode de gestion de la micro-crèche « Les p'tits cœurs », située au 2, Place de Waltrop. En effet, la Ville envisage de modifier la gestion de cette structure d'accueil pour qu'elle soit, à l'avenir, assurée dans le cadre d'une



délégation de service public. Ce, afin de diminuer les coûts salariaux, optimiser les ressources humaines, tout en maintenant un service de qualité. Afin de lancer cette procédure et

avant que le Conseil municipal ne se prononce sur la décision de service public, il a été proposé au Conseil de saisir, pour avis, la Commission Consultative de Services Publics Locaux.

Demande de subvention pour la rénovation de l'Espace Sportif Bourgchevreuil

La grande salle de l'Espace Sportif Bourgchevreuil (ex-Cosec) a subi lors de l'été 2013 des intempéries qui ont occasionné la rupture de canalisations situées sous le plafond à l'intérieur de l'installation. Cela a provoqué un dégât des eaux qui a endommagé de façon irrémédiable le sol sportif. L'étude qui a suivi sur l'étanchéité de l'équipement a conclu à la nécessité de remplacer la charpente et la toiture, qui présentaient des signes d'usure avancée.

Au vu de l'ampleur des travaux à programmer, il a été décidé d'étudier également des solutions d'isolation de la structure, d'un mode de chauffage moins énergivore et de revoir les fonctionnalités et les surfaces du hall d'entrée. L'étude de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet de Nicolas Chambon, architecte, qui a rendu son avant-projet sommaire, ses estimations et son calendrier d'exécution sur une tranche ferme portant sur la rénovation de la salle en 2015 ainsi que sur une tranche conditionnelle portant sur les aménagements du hall en 2016.

Les travaux de la tranche ferme seront programmés de mai à décembre 2015. Leur estimation s'élève à 1 205 000 € HT.

Plan de financement pour 2015 :

- ▶ participation de l'État au titre du CNDS (15 % du total HT) : 180 750 €
- ▶ participation du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine (10 % du total HT) : 120 500 €



- ▶ participation de la Région Bretagne (10 % du total HT) : 120 500 €
- ▶ participation de la ville de Cesson-Sévigné (65 % du total HT) : 783 250 €.

Le Conseil municipal a autorisé monsieur le Maire à solliciter les subventions.

Un tarif de restauration pour les enfants de l'unité d'enseignement «Hisse et Ho» de l'école maternelle Bourgchevreuil

L'unité d'enseignement «Hisse et Ho» pour les enfants porteurs de troubles autistiques a ouvert ses portes le 15 septembre 2014.

Sept enfants de cette unité déjeunent tous les jours au restaurant scolaire en compagnie des autres enfants. Ce service est facturé aux familles. Celles-ci ne résidant pas à Cesson-Sévigné, le tarif non-Cessonnais leur est appliqué. Certaines familles ont indiqué éprouver des difficultés pour s'acquitter de leurs factures de restauration scolaire.

Du fait de leur éloignement, elles sont contraintes de laisser leurs enfants se restaurer sur place. Au titre de l'action sociale, le Conseil municipal a décidé d'appliquer le tarif cessonnais et la dégressivité des tarifs aux familles des 7 enfants à compter de décembre 2014. Les communes concernées seront sollicitées pour le paiement du différentiel.

ZÉRO PHYTO : PRÉSERVER LA SANTÉ DES CESSONNAIS ET DU PERSONNEL

Depuis 2006, la commune progresse vers l'objectif de ne plus utiliser de produits chimiques pour entretenir la voirie et les espaces verts.

Pour cela, les services Techniques ont dû changer radicalement leurs méthodes de travail en conservant les mêmes effectifs d'agents municipaux sur une surface à traiter en constante expansion.

Ainsi, des méthodes alternatives au désherbage chimique sont employées différemment selon le type d'espace à entretenir :

- ▶ Les surfaces en enrobés sont gérées à la débroussailleuse 3 fois par an sur la totalité de la ville. Ces opérations sont effectuées par les agents du service de la propreté urbaine. Elles sont ponctuellement réalisées en collaboration avec un chantier d'insertion.
- ▶ Les cheminements sablés bénéficient d'un désherbage mécanique avec une herse rotative ou par des fauches régulières avec des débroussailleuses.
- ▶ Le cimetière classé en code de

gestion prioritaire est désherbé manuellement sur les petites surfaces et mécaniquement avec des roues désherbantes sur les grandes surfaces.

- ▶ Sur les massifs arbustifs, qui représentent une part importante des espaces verts, le développement des adventices (herbes indésirables) est limité par du paillage. Ce mulch, issu du recyclage du broyat généré par la taille des arbustes et l'élagage des arbres, permet de limiter le temps passé en désherbage manuel.
- ▶ Les surfaces sportives enherbées, comme les terrains de football sont également traitées sans produits chimiques.

De cette façon, l'objectif « 0 phyto » est atteint sur 99,8% des surfaces à traiter de la commune. Les 0,2 % qu'il reste à obtenir concernent le golf municipal pour lequel il n'existe pas, aujourd'hui, de méthodes alternatives de traitement. Cependant, la Ville en association avec le FREDON basé à Thorigné-Fouillard, pratique

depuis 2 ans sur cette surface des tests afin de limiter le nombre d'applications puis d'arriver dans un futur proche à ne plus utiliser de produits phytosanitaires sur les greens.

C'est dans cet esprit volontariste de ne plus utiliser de produits chimiques, que la ville de Cesson-Sévigné a postulé pour le prix « 0 phyto » 2015 décerné par la région Bretagne. Ce prix sera remis le 29 janvier 2015 dans le cadre du « Carrefour des Gestions Locales de l'Eau » à Rennes



➤ PERMANENCE ALEC

Permanence de l'Alec (agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes) mercredi 14 janvier, de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen.



Les conseillers aident à cibler les travaux les plus pertinents et font le point sur les nouvelles aides à la rénovation.

Prendre rendez-vous au
02 99 83 52 00 (serveur vocal :
demander « Espace Citoyen »)

➤ BALADES THERMIQUES

La ville de Cesson-Sévigné souhaite organiser plusieurs balades thermiques dans les quartiers pavillonnaires au cours de l'hiver 2015.

Pour bénéficier de ce service : connectez-vous sur le site Internet de la Ville et envoyez une « Demande d'Intervention ». Indiquez ensuite l'ensemble de vos coordonnées, l'année de construction de la maison, le type de chauffage actuel et les travaux d'isolation déjà réalisés.
www.ville-cesson-sevigne.fr

➤ PLANTATIONS DES PORTES-GREFFES DANS LE VERGER CONSERVATOIRE

Dans le cadre de la création d'un verger conservatoire destiné à la sauvegarde de variétés de pommes à coupe, la plantation des portes-greffes ouverte à tous les habitants est fixée **mercredi 21 janvier**, à 14h, sur le site de Dézerseul. Elle est animée par des bénévoles de la société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine et des agents du service Espaces Verts de la Ville.
services-techniques@ville-cesson-sevigne.fr



Les récipiendaires lors de la remise des médailles du travail des agents de la Ville, vendredi 12 décembre.



La Ville a accueilli mardi 9 décembre pour la 1^{ère} fois l'association Initiatives Rennes, qui a pour but d'aider les créateurs ou les repreneurs de petites et moyennes entreprises sous forme de prêt d'honneur.



La conférence sur le Jpeg proposée lundi 1er décembre à l'Espace Citoyen par l'association A3C7 a fait le plein. Une exposition dans la galerie retraçait les 25 ans de la norme de compression numérique JPEG.



Suite à la braderie, le Comité des fêtes a fait un don de 6 000 €, vendredi 5 décembre, à des associations humanitaires.



Le marché de Noël. Organisé par le Comité de Jumelage les 6 et 7 décembre salle des Tennis Municipaux a connu un vif succès. La 17^{me} édition a accueilli plus de 70 exposants.



C'était samedi 6 décembre : l'association Cesson Jardins a proposé une animation autour des insectes aux jardins de Grippé. Un hôtel à insectes a été construit, il a été placé sur une parcelle de jardins.



Dépôt de gerbe à l'occasion de la commémoration en hommage aux Morts pour la France en Afrique du Nord, dimanche 7 décembre. Michel Turmel et René Loret ont reçu la médaille de la commémoration de la guerre d'Algérie.

 **dermea**
Esthétique Avancée
MINCEUR · ANTI-ÂGE · ÉPILATIONS

NOUVEAU
À CESSON-SÉVIGNÉ

1 bilan gratuit
+ 2 soins découverte
au choix pour 69 €

* offre valable
jusqu'au 28 février 2015
et carte cadeau
sur demande

DERMEA

12D avenue des Peupliers 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél. : 02 23 45 26 67
www.dermea.fr

Cheminées JOUVIN

Poêle à granulés - Poêle à bois



Foyers fermés



Magasin d'exposition à Vitré

1, Allée de la Haute Gasnais

02 99 75 27 83

chemineesjouvin.com



Installations :

Ile et Vilaine

et

Mayenne

VISUAL

OPTICIEN LUNETIER

VOUS SOUHAITE

UNE BONNE ANNEE 2015

📍 PORTRAIT

LES FIGUÈRES : 25 ANS À CESSON-SÉVIGNÉ

Brigitte et Vincent Figuères sont installés à Cesson-Sévigné depuis 25 ans. Ils sont d'abord passés dans des Maisons de renom : ils ont été apprentis pâtisseries chez Gaudissard rue de Toulouse à Rennes, à l'ancienne Maison Anquetil. Puis ils ont poursuivi à La Baule. Après des stages intensifs chez Lenôtre à Plaisir, le couple s'est installé à Janzé.

Ils sont arrivés en 1989 à Cesson-Sévigné, succédant à Roger Louis, cours de la Vilaine. « C'était une figure dans la commune. Beaucoup de gens étaient intéressés par l'affaire. Le fait que je sois pâtissière lui a plu » confie Brigitte Figuères.

Depuis, le couple a créé la boulangerie Brivin à la Monnaie en 2004, puis Douceur Macaron rue de Rennes en 2010, « pour participer au dynamisme de la commune. » Pour fêter cet anniversaire, Brigitte et Vincent Figuères ont préparé des surprises à découvrir en magasin.



📍 ÉCONOMIE - COMMERCE

ÉNERGIE RELATIONNELLE



📍 ENERGIE RELATIONNELLE

133 rue Belle Epine
06 09 71 94 83
bienvenue@energie-relationnelle.com
www.energie-relationnelle.com

Isabelle Ganon est à la tête d'Energie relationnelle. Elle propose du coaching individuel. Le public concerné ? Les professionnels en recherche de sens, les personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, les jeunes à la recherche du premier emploi ou à orienter, les personnes devant relever le défi de la diversité (handicap, origine, sexe, âge), les créateurs d'entreprise ou d'activité libérale...

« J'ai commencé mon activité professionnelle comme commerciale, puis manager commercial. J'ai occupé un poste de directrice de ressources humaines et je suis sortie en burn-out. Cela m'a permis de me poser des questions. Mon cheminement m'a conduit à intégrer la globalité de la personne dans son métier de gestionnaire de compétences ».

Elle part de là où en est la personne pour l'amener plus loin, que ce soit en recrutement, en bilan de compétences ou encore en coaching emploi. Sa démarche permet à chacun d'identifier ses atouts et ses ressources pour gagner en confiance en soi. « Il faut prendre le temps de construire son projet, de comprendre qui l'on est », commente-t-elle.

Isabelle Ganon propose des stages en week-end et pendant la semaine. « Je vais également mettre en place un groupe de recherche d'emploi en soirée pour impulser une dynamique collective ».

➤ THÉÂTRE

L'ÉCOLE DES FEMMES DE MOLIÈRE

MARDI 6 JANVIER.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.
COMPLET

➤ MUSIQUE

HOLLYWOOD SUR SEINE

MARDI 13 JANVIER.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.
COMPLET

➤ DANSE

LA LÉGÈRETÉ DES TEMPÊTES

JEUDI 15 JANVIER.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.
Tarifs : plein, 24 € ; réduit, 22 €
et jeune, 15 €.

➤ THÉÂTRE

GROS-CÂLIN DE ROMAIN GARY

MARDI 20 JANVIER.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.
Tarifs : plein, 26 € ; réduit, 24 €
et jeune, 16 €.

➤ CHANSON FRANÇAISE



Juliette

JULIETTE

SAMEDI 24 JANVIER. CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.

Tarifs : plein, 26 € ; réduit, 24 €
et jeune, 16 €.



© Maleonn

La légèreté des tempêtes

➤ THÉÂTRE

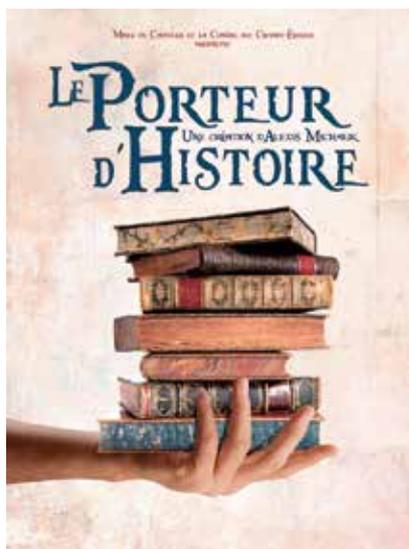
FOLKESTONE

DIMANCHE 25 JANVIER.
AUDITORIUM DU CENTRE
CULTUREL À 16H.
Tarifs : 6/5 €.

➤ THÉÂTRE

LE PORTEUR D'HISTOIRE

JEUDI 29 JANVIER.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.
Tarifs : plein, 24 € ; réduit, 22 €
et jeune, 15 €.



➤ HEURE DU CONTE

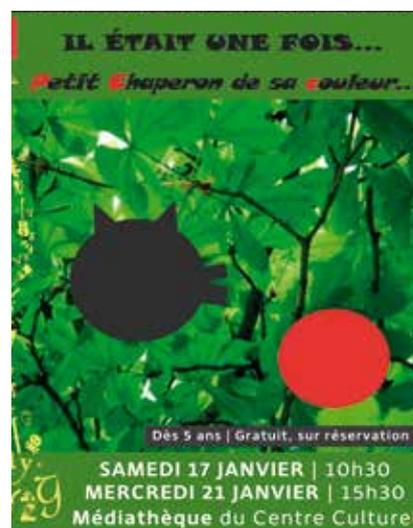
IL ÉTAIT UNE FOIS...

LE PETIT CHAPERON ROUGE DE SA COULEUR

SAMEDI 17 JANVIER À 10H30,
MERCREDI 21 JANVIER À 15H30
À LA MÉDIATHÈQUE.

De la version traditionnelle à la parodie, venez (re)-découvrir le Petit Chaperon Rouge sous toutes ses formes.

Gratuit, sur réservation
à la Médiathèque.



Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30. Contact : 02 99 83 52 00 ; centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

➔ VIE CITOYENNE

Jusqu'au vendredi 9 janvier
Exposition de dessins de Noël des enfants. Espace Citoyen. Entrée libre. Org : ville de Cesson-Sévigné

Lundi 5 janvier
Réouverture du Musée des Transmissions.
 Espace Férrié,
 6 avenue de la Boulais.
 Ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 18h ;
 Dimanche de 9h à 12h et de 13h à 19h.
 Tarifs : plein, 4 € ; réduit, 2 €.
 Tél. 02 99 83 42 87

Mardi 13 janvier
« Russie éternelle de Moscou à Saint-Pétersbourg ».
 Cinéma Le Sévigné à 17h30.
 Tarif plein : 8 €
 Org : Connaissance du Monde.

Mercredi 21 janvier
Vœux aux associations. Vœux du Maire et du Conseil municipal.
 Carré Sévigné à 19h.
 Org : ville de Cesson-Sévigné.

Jeudi 22 janvier
Vœux aux entreprises. Vœux du Maire et du Conseil municipal.
 Carré Sévigné à 19h.
 Org : ville de Cesson-Sévigné.

Du 21 janvier au mercredi 11 février
Exposition de Francis Savin.
 Sculpteur Cessonnois de l'insolite. Chaque objet a une histoire, que ce soit une branche morte devenue un oiseau ou du matériel à vélo transformé en œuvre d'art.
 Espace Citoyen. Entrée libre.
 Org : ville de Cesson-Sévigné



Pièce de théâtre « L'École des femmes » de Molière.

© Pascal Sautet

TEMPS FORT : MOLIÈRE
 Alors que cette saison le Carré Sévigné accueille deux pièces de Molière, le Centre Culturel saisit cette opportunité pour proposer plusieurs événements autour de l'auteur, accessibles pour tous les publics.

➔ SUR LES TRACES DE JEAN-BAPTISTE POQUELIN, DIT MOLIÈRE

Conférence Histoire du théâtre animée par Brigitte Prost, critique dramatique, maître de conférence.
Jeudi 8 janvier à 20h30 à l'auditorium du Centre Culturel.
 Entrée libre.

➔ FILM « MOLIÈRE »

D' Ariane Mnouchkine.
 Ce film de 1978 raconte la vie de Molière, en homme et en directeur de troupe, en comédien et en auteur dramatique.

JEUDI 8 janvier à 19h30 à l'auditorium du Centre Culturel.

➔ EXPOSITION « MOLIÈRE »

Construite en deux volets, cette exposition présente un éclairage sur l'histoire du théâtre classique et plus précisément sur Molière et le XVII^{ème} siècle
DU 14 JANVIER AU 4 MARS.
 Hall du Centre Culturel.
 Entrée libre.

Le temps fort se poursuit en février, avec la conférence « Le répertoire de Molière sur la scène contemporaine » jeudi 26 février à 20h30 à l'auditorium du Centre Culturel. En mars, avec la représentation de la pièce « Le Malade imaginaire » dimanche 1^{er} mars à 20h30 au Carré Sévigné.



© Michèle Laurent



© Philippe Riou

➔ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

Samedi 8 novembre 2014, les Irréductibles se sont qualifiés, pour la 1^{ère} fois de leur histoire, pour le Final Four en battant Créteil en quart de finale. Les 28 et 29 mars prochains à Rouen, ils retrouveront Dunkerque, Toulouse et Nantes.

Le vainqueur de la Coupe de la Ligue décrochera une place en Coupe d'Europe.

Les rencontres :

Demi-finales - Samedi 28 mars 2015

Toulouse / Dunkerque

Cesson-Rennes / Nantes

Finale - Dimanche 29 mars 2015

➔ ZUMB'ATTITUDE

L'association a participé pour la 1^{ère} fois au Téléthon, samedi 29 novembre. 184 participants ont répondu présents ainsi qu'une quarantaine de spectateurs.

Mareen Casaert et les autres professeurs Zins ont animé bénévolement la Zumba party.

La totalité des recettes, d'un mon-

tant de 1 186 € a été reversée à l'association nationale AFMTELETHON. Zumb'attitude participera également à l'édition du Téléthon 2015.



➔ JUDO

14^{ème} édition du Tournoi Minimes Labellisé **samedi 17 janvier** au Palais des Sports. Près de 800 judokas du Grand Ouest, de la Réunion et de la Martinique viendront se défier sur les tatamis. Entrée libre.

www.occ-judo.org



➔ OCC TENNIS DE TABLE

L'équipe 1 monte en Pré-National : elle termine 1^{ère} de sa poule.

L'objectif est désormais la montée en Nationale 3.

L'équipe 3 monte en Régionale 2 première de sa poule.

Avec 3 équipes en Régional, le Club progresse, actuellement 2^{ème} Club breton en nombre total de licenciés, 1^{er} Club Breton en nombre de Jeunes. Le Club se classe à la 20^{ème} place Nationale des Club Formateurs Jeunes - Poussins - Benjamins - Minimes. (Joueurs classés dans les 100 premiers nationaux de leur catégorie).



Les membres de l'équipe 1 : Valentin Aubergier, François Heitzmann, Erwan Nedellec, Frédéric Balembits



⊕ VŒUX AUX ASSOCIATIONS

En 2015, la municipalité a souhaité que les cérémonies des vœux du Maire et du Conseil municipal aux acteurs de la vie locale soient organisées en deux soirées dédiées.

Les « Vœux aux associations » auront lieu **mercredi 21 janvier** à 19h, au Carré Sévigné.

Les responsables d'association ont reçu une invitation fin décembre. Afin de réserver à tous le meilleur accueil, merci de bien vouloir confirmer votre présence avant le 9 janvier en renvoyant le coupon-réponse soit au cabinet du Maire, Hôtel de Ville, 1, Esplanade de l'Hôtel de Ville CS 91707 - 35 517 Cesson-Sévigné Cedex ou par mél à : mairie@ville-cesson-sevigne.fr

⊕ CESSON RETRAITE ACTIVE

Sortie de 3 jours à Londres en octobre ou novembre 2015. Aller Rennes-Londres et retour en T.G.V. ou avion, visites, repas et hôtel environ 400 €. Cette sortie sera organisée pour 45 participants minimum. Les personnes intéressées peuvent contacter J. Jourdan.

Tél : 06 75 17 01 86

⊕ OCC CARAMBOLE

Occ Carambole présente la pièce de théâtre « La comédie des temps chauds ».

Que deviendrions-nous si le réchauffement climatique rendait la vie impossible sur terre ? Les personnages de cette pièce, qui se passe en 2049, ont du caractère. On assiste avec amusement aux conflits d'une famille qui s'interroge sur son avenir et sur les erreurs du passé qui ont conduit à dégrader la planète au point que la situation devienne pratiquement « invivable ».

Pièce tout public.

Dates

Vendredi 16 janvier à 20h30, samedi 17 janvier à 20h30, dimanche 18 janvier à 15h, vendredi 30 janvier à 20h30, samedi 31 janvier à 20h30 et dimanche 1^{er} février à 15h, à l'auditorium du Centre Culturel.

Tarifs : plein : 8 €; réduit : 5 €.

Réservations : 02 99 83 84 33

occarambole@voilà.fr

⊕ ACAT

Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) : Appel du mois. Intervenez pour Alexandra Maria Jimenez Parra. Retrouvez la lettre à renvoyer sur le site ACAT-France / Agir / Militier / Sensibiliser autour de vous / Les appels du mois ou la pétition en ligne.

⊕ AMICALE DES RETRAITÉS

Séjour vacances du 2 au 8 septembre 2015 à destination de la Camargue (Carry le Rouet) ouvert à toutes personnes, famille, amis. Réunion d'informations le vendredi 23 janvier à 15 h, salle n°3 au Carré Sévigné.

⊕ CESSON VACANCES NATURE

Séjours neige pendant les vacances d'hiver 2015 :

- ▶ Séjours jeunes Crest-voland (aides possibles CAF et Mairie)
 - ▶ Pré-ados : 702 €, Ados : 784 €,
 - ▶ Enfants : 768 €
 - ▶ Séjours familles et adultes : Crest-Voland (Savoie), La Chapelle d'Abondance (Savoie), Combloux (Haute-Savoie). Pension complète adulte : de 355 € à 430 €
- Transport en car de nuit : 120 € pour 1 personne seule.

Plus de détails sur le site :

www.cesson-vacances-nature.asso.fr

Renseignements et inscriptions : le mardi et jeudi de 14h à 18h. Tél. : 02 99 83 16 38. mél : cvn@orange.fr



OCC Carambole présente la pièce « La comédie des temps chauds »

SUPERMARCHÉS

DU 31 DÉCEMBRE 2014 AU 11 JANVIER 2015

Pour les magasins ouverts le dimanche



DÉPENSER MOINS SANS ALLER LOIN

BONNE ANNÉE !

-30%⁽¹⁾



**SUR LA GAMME
LA POTAGÈRE**



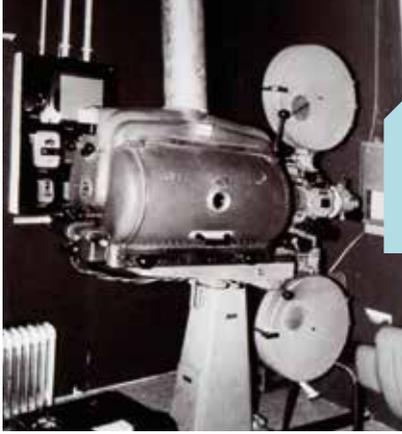
**HORS FORMAT PROMO
PRÉSENTE EN MAGASIN**



(1) Offre réservée aux détenteurs de la carte G20 et limitée à 10 unités par produit durant cette opération. Remise créditée sur votre carte de fidélité à valoir sur vos prochains achats dans votre magasin G20 concerné.

ÉCONOMISEZ PLUS DE **65€**
EN REMISES FIDÉLITÉ (voir p.2)

BÉNÉFICIEZ JUSQU'À 110€
DE RÉDUCTION IMMÉDIATE EN CAISSE (voir p.2)



Le premier projecteur du cinéma Le Sévigné

LES 50 ANS DU CINÉMA SÉVIGNÉ

C'était le vendredi 5 décembre, le cinéma Le Sévigné a fêté ses 50 ans. Jean-Pierre Houdeau, président de l'association depuis 1999, a retracé le parcours du cinéma. « En septembre 1964, la séance du 1^{er} film Lawrence d'Arabie, a duré plus de 6 heures à cause de problèmes de bobines » a-t-il rappelé.

En 1991, la Ville a fait l'acquisition du bâtiment.

En nouveauté, pour le cinéma, la dématérialisation. « Grâce à une subvention exceptionnelle de la mairie, nous allons recevoir les films par serveur, au lieu du disque par transporteur ».

La convention de mise à disposition du bâtiment a été renouvelée régulièrement. « Le dernier renouvellement s'est opéré par délibération du Conseil municipal à l'unanimité en 2012 pour aller jusqu'en 2022 » a indiqué Albert Plouhinec, le maire.

40 000 entrées par an

Le cinéma compte 40 000 entrées par an, avec 61 % de spectateurs Cessonnois. Grâce à la centaine de

bénévoles de l'association « Loisirs, arts et Culture le Sévigné », le cinéma propose 12 à 13 séances par semaine.

La salle classée « Art et Essai » propose plus de 200 films par an ainsi que des débats, des rencontres d'auteurs, de réalisateurs de films indépendants et grand public... pour le plus grand plaisir des spectateurs.



Le public lors de la soirée du 5 décembre

LES FILMS JUSQU'AU 6 JANVIER 2015

Le Sévigné n'augmente pas ses tarifs en 2015 sauf celui des séances des films recommandés « Art et Essai » du samedi à 15h et à 22h30 qui passe à 3 €.

Les pingouins de Madagascar

1h33 - USA - 2D. Film d'animation de Simon J. Smith, Eric Darnell avec Tom McGrath.

Vendredi 2 janvier à 17h30

Samedi 3 janvier à 17h30

Dimanche 4 janvier à 17h30

Exodus

2h40 - USA - GB - Espagne -VF - 2D de Ridley Scott avec Christian Bale, Joel Edgerton.

Vendredi 2 janvier à 20h30

Samedi 3 janvier à 20h30

Dimanche 4 janvier à 20h30

Mardi 6 janvier à 20h30

A girl at my door

1h59 - Corée du Sud - VO de July Jung avec Doona Bae,
Samedi 3 janvier à 15h (3 €)
Lundi 5 janvier à 20h30

Night Call

1h58 - USA - VO de Dan Gilroy avec Jake Gyllenhaal, Rene Russo
Dimanche 4 janvier à 15h



Association "Loisirs et cultures" cinéma art et essai "Le Sévigné"
www.cinesevigne.fr

43, rue du Muguet, tél/ répondeur : 02 99 83 12 21 (horaires donnés le lundi soir).

Plein tarif : 7 € ; réduit : 5 €.

Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,30 € = 45 €. Recharge carte fidélité et carnet : 43 €

Tarif jeune (jusqu'à 25 ans inclus) : 3,50 €. Tarif le samedi pour film « Art et Essai » : 3 €.

*Le Maire,
le Conseil Municipal
et l'ensemble du
personnel communal
vous présentent leurs
meilleurs vœux*

**Bonne
année
2015**

